

Examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire

Epreuves de classement – Modalités

Spécialité : Grec

En grec ancien, le concours de recrutement comporte les épreuves de classement suivantes :

I. Trois épreuves écrites :

1. a) Traduction en français d'un texte grec en prose.
b) Commentaire libre en français de ce texte.
Durée : 4 heures Coefficient : 1,5
2. Rétrotraduction
Traduction en grec ancien d'un texte français tiré d'une œuvre d'un auteur grec ancien.
Durée : 3 heures Coefficient : 1
3. a) Traduction en français d'un texte grec de poésie.
b) Commentaire sous forme de réponses à un questionnaire portant sur la grammaire, la stylistique, la versification, l'étymologie et la civilisation grecque.
Durée : 4 heures Coefficient : 1,5

L'utilisation de dictionnaires est autorisée.

II. Une épreuve orale :

Lecture et traduction en français d'un texte grec ancien.

Après la lecture et la traduction phrase par phrase, le candidat répondra à des questions portant sur le texte, l'auteur, l'époque et le genre littéraire de l'extrait.

Durée de la préparation de la traduction : 1 heure Durée de la présentation : 30 minutes

Coefficient : 1 L'utilisation de dictionnaires est autorisée.